



ZOOM SUR

4

**Des ateliers
de prévention**

DOSSIER SUR

10-13

**Le budget
de la commune**

FOCUS SUR

14

**Retour du
spectacle
pyrotechnique**

Sommaire

EDITO DU MAIRE 2

Élections Européennes
2024

ENVIRONNEMENT 3

Journées de
l'environnement 2024
Rappel sur la collecte en
porte à porte

ZOOM SUR 4-5

La santé

TRAVAUX / VOIRIE 6-7

Aménagement
d'équipements
sportifs de proximité

VIE EDUCATIVE 8-9

Concours 2023/2024
« L'égalité des droits entre
les filles et les garçons »
Restaurant scolaire

DOSSIER SUR 10-13

Le budget

ANIMATION COMMUNALE 14

Fête de la musique
Les « Vagabondes »

LES ASSOCIATIONS 15-18

INFOS DIVERSES 19

Etat civil
Tribune de liste

À VOS AGENDAS 20

EDITO DU MAIRE



Chères Guécélardaises, Chers Guécélardais,

Le conseil municipal a adopté une résolution à l'unanimité apportant un soutien aux Maires et à tous les Elus de la République insultés et vilipendés sur les réseaux sociaux, consciemment ou inconsciemment.

Certains sont même agressés physiquement, leurs familles subissant aussi parfois une pression tout aussi intolérable.

Les élus de votre conseil municipal se sont engagés à contrecarrer chaque dérapage qu'ils seraient à même de constater dans les paroles et les actes des citoyens.

Le bien-être, le bien vivre ensemble ne doit pas rester qu'un slogan mais bien une pratique quotidienne de chacun d'entre nous, élus compris.

De tels agissements constituent une dégradation de notre société qui met en péril les fondements même de notre République.

Nous n'admettons ni ce marasme ni cette sinistrose, notre seule préoccupation est d'apporter un plus dans le quotidien de nombre d'entre vous, de répondre à vos attentes dans la mesure de notre capacité financière qui est contrainte.

A cet effet, à l'heure où vous lirez ces lignes auront débuté les travaux concernant le parc sportif et ludique constitué principalement de quatre équipements : foot à 5, basket 3x3, terrain multisport (le city stade tant attendu !) et une aire de pétanque avec tables, chaises et bancs. Nous sommes allés bien au-delà des réflexions que nous avons menées dans le précédent mandat. ■

Votre Maire
Alain Viot



Vote par procuration

Vous allez être absent le jour du vote ? (élections européennes, présidentielle, législatives, municipales, départementales, régionales...). Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote. Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour dit..

Nouveau : Vous pouvez avant de vous rendre en gendarmerie faire la démarche en ligne sur <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Directeur de publication : Alain VIOT
Conception/Rédaction :
Commission communication et secrétariat
de la commune de Guécélard
Impression : ITF Imprimeurs - Mulsanne
Imprimé à 1 380 exemplaires sur papier recyclé
avec encres végétales.
Crédit photo : Commune de Guécélard sauf
mentions contraires
Mairie de Guécélard
2, place du Gué 72230 Guécélard
Tél : 02 43 47 07 47
Astreinte week-end : 07 48 94 40 25
Site Internet : <https://www.guecelard.fr>

Prochaine parution n°507 :
3^e trimestre 2024



Souad EL IRARI
adjointe
aux affaires sociales

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT 2024 LA COMMUNE SE MOBILISE !

Le 8 juin prochain, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Environnement, la commune organise une journée spéciale. Préservons la planète et embellissons notre commune autour d'actions concrètes.

La participation à cette journée est libre et gratuite. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire.

Le programme est en cours de construction et sera communiqué par les réseaux habituels.

Toutefois, si vous souhaitez vous impliquer davantage, vous pouvez proposer et organiser un événement, une animation ou un atelier en lien avec la thématique de la journée. Contactez-nous au 02 43 47 07 47.

Unis pour l'environnement, agissons aujourd'hui pour un avenir meilleur ! ■

DÉCHETS MÉNAGERS

RECYCLEZ VOS DÉCHETS ORGANIQUES
ET FAITES UN PAS DE PLUS VERS LE ZÉRO DÉCHET !

TARIFS 2024



**Composteur de
300/350 litres : 30 €*
Plastique recyclé**

UN BIO SEAU SERA FOURNI.



**Composteur de
700/800 litres : 50 €*
Plastique recyclé**

UN BIO SEAU SERA FOURNI.



**Lombricomposteur de
32 litres : 50 €*
Composteur d'intérieur**

DES VERS SERONT FOURNIS.

INFORMATION
02 43 83 99 90
servicetechniques@cc-valdesarthe.fr



LE VAL DE SARTHE VOUS INFORME !

RAPPEL SUR LA COLLECTE EN PORTE À PORTE

En Val de Sarthe, la collecte des ordures ménagères est organisée en porte à porte. Des sacs estampillés "Val de Sarthe" sont fournis gratuitement à tous les habitants en fonction du nombre de personnes au foyer. Si le nombre de sacs est insuffisant, les usagers doivent se procurer des rouleaux supplémentaires. Ceux-ci sont payants :

- Rouleau de sacs de 30 litres : 32,30 €.
- Rouleau de sacs de 50 litres : 45,20 €.

Les collectes sont effectuées le matin. De plus, en période de fortes chaleurs, les tournées sont avancées et peuvent avoir lieu en toute fin de nuit.

Les usagers sont donc invités à sortir leurs sacs la veille au soir.

Lors d'un jour férié, la collecte est décalée d'une journée jusqu'à la fin de la semaine, y compris le samedi.

Zone d'activités de la Bodinière - 72210 Rozé-sur-Sarthe
Tél : 02 43 83 99 90.

- Mardi et mercredi de 14h00 à 18h00.
- Vendredi de 14h00 à 17h30.

+ d'infos : <https://www.val-de-sarthe.fr/environnement-cadre-vie/redevance-dechets/>



Souad EL IRARI
adjointe
aux affaires sociales



LES ATELIERS DE PRÉVENTION RENCONTRENT UN FRANC SUCCÈS

Succès des ateliers santé à Guécélard

Les ateliers santé organisés à Guécélard sur les six dernières semaines ont rencontré un franc succès auprès des participants. Ces rencontres, animées dans un cadre convivial et adapté, ont permis aux habitants de la commune de se sensibiliser à différentes thématiques liées à la santé et au bien-être.

Les ateliers ont permis aux participants d'échanger leurs expériences et de poser des questions. L'ambiance conviviale et l'approche pédagogique de Mme Leboucher ont été particulièrement appréciées.

D'ores et déjà, un nouvel atelier nutrition est programmé pour février 2025. Il permettra aux participants d'approfondir leurs connaissances en matière d'alimentation et de recevoir des conseils personnalisés. Il sera destiné aux seniors de plus de 55 ans. ■



L'INITIATION AUX GESTES DE PREMIER SECOURS : UN APPRENTISSAGE PRÉCIEUX

Le 10 avril dernier a été organisée à Guécélard une formation aux gestes de premiers secours rassemblant un public large et diversifié. Enfants, jeunes et seniors se sont retrouvés pour apprendre ensemble les gestes salvateurs. Pour certains, il s'agissait d'un rappel bienvenu tandis que pour d'autres, c'était une première découverte.

Pendant deux heures, Christophe de la Croix Blanche, formateur de métier, accompagné de Ludovic et Damien, ont tous trois transmis leur savoir-faire aux participants. ■

Une initiative à renouveler

Le succès de cette formation démontre l'intérêt du public pour les gestes de premiers secours. La municipalité envisage de renouveler cette initiative afin de permettre à un maximum de personnes d'acquérir ces compétences précieuses. ■



Des gestes qui peuvent sauver des vies

À l'issue de cette initiation, les participants ont apprécié la pédagogie des formateurs, la mise en situation concrète et l'utilisation du défibrillateur.

Pour rappel, trois défibrillateurs automatisés externes (DAE) sont disponibles sur la commune de Guécélard : un derrière la mairie, un à l'entrée du stade et un dans l'école. ■





KUZNICKI Nicolas
Adjoint aux travaux

AMÉNAGEMENT D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITÉ

Depuis la fin du mois d'avril, les travaux d'aménagement des équipements sportifs de proximité sont en cours aux abords du stade et devraient se terminer durant l'été. Ce complexe se compose ainsi :

- **Un terrain multi-activités** (City-stade) en libre accès, qui permettra la pratique de nombreux sports comme le handball, le badminton, le tennis, le basket ou encore le foot, à destination des petits et des grands. Ce terrain sera entouré d'une piste d'athlétisme.
- **Un terrain de foot à 5** conforme aux normes de la Fédération Française de Football, à destination du club de foot, de l'école et des activités périscolaires.
- **Un terrain de basket 3 x 3**, à destination du club de Basket, de l'école et des activités périscolaires.
- **3 terrains de boules** permettant la pratique de la pétanque pour le loisir et les compétitions
- **Une aire de détente et de partage** avec des tables de pique-nique ombragées



RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une partie de notre éclairage public est obsolète et consomme beaucoup d'énergie. Dans le cadre de nos efforts pour économiser cette énergie et promouvoir l'écologie, nous prévoyons d'installer des ampoules LED sur plus d'une centaine de lampadaires, ce qui représente près d'un tiers de notre parc actuel.

Nous allons également poursuivre le remplacement des horloges astronomiques qui servent à paramétrer les heures d'éclairage afin de gérer de manière autonome notre éclairage public, sans recourir à un prestataire extérieur, ceci représentant une économie significative.

Par ailleurs, le passage piéton situé sur la route D323 à la sortie de Guécélard vers La Flèche sera équipé d'un éclairage spécial permettant d'améliorer la visibilité et d'assurer la sécurité des usagers.

La commune a bénéficié pour mener à bien ces travaux d'un co-financement de l'Etat via l'attribution du fonds vert d'un montant de 15 663,00€. ■



AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE D323

Dans le cadre de notre engagement à rendre notre ville plus accessible et fonctionnelle, nous avons pris la décision de supprimer certains îlots situés sur la route D323. Trois îlots ont ainsi été retirés :

- L'îlot en face de la pharmacie a été supprimé afin de faciliter la sortie du parking de la maison de santé en direction du Mans.
- Un autre îlot a été retiré pour faciliter l'accès à la place du 08 mai pour les véhicules venant du Mans.
- Enfin, l'îlot en face de l'arrêt de car du côté de la place de la mairie a été supprimé pour faciliter la sortie des car.

MISE EN CONFORMITÉ DES ARRÊTS DE CAR : FIN DES TRAVAUX

En 2023, nous avons entrepris la mise en accessibilité des arrêts de car situés sur la D323 pour nous conformer à la réglementation en vigueur. Bien que l'arrêt devant l'église réponde entièrement à nos attentes, celui devant la place de la mairie n'était pas conforme. Les cars ne pouvaient pas se coller au quai, ce qui rendait l'utilisation inadaptée pour des personnes à mobilité réduite.

Une modification de l'accès à cet arrêt a été effectuée courant avril, permettant aux cars de stationner plus aisément et ainsi de répondre aux exigences réglementaires en matière d'accessibilité.

Le surcoût engendré par ces travaux complémentaires est intégralement pris en charge par les assurances des entreprises intervenues sur le chantier.



La commune a bénéficié d'un cofinancement de la Région des Pays de La Loire d'un montant de 18 000,00€ pour mener à bien cette mise en conformité.

RAPPEL : Il est interdit lorsque l'on vient de La Flèche de bifurquer à gauche avant les feux pour utiliser l'entrée située juste avant l'arrêt de car afin d'accéder à la place de la mairie. ■

PANNEAUX MAISON DE SANTÉ ET BIBLIOTHÈQUE

Des panneaux ont été apposés sur les façades des bâtiments afin de renforcer l'identification des lieux.



INFOS DIVERSES

Le printemps est arrivé !

Même si la pluie et la grisaille contrastent avec l'arrivée du printemps, notre commune voit ses parterres et ses pots se fleurir.



Canalisations d'eau potable

Le SIDERM réalisera le remplacement des canalisations d'eau potable sur les chemins du Dauphin et Bas en fin du 2^{ème} trimestre, début du 3^{ème}.

Economie d'eau

Les fleurissements sur les candélabres ne seront pas mis en place cette année. Les interdictions récurrentes d'arroser ne nous permettent plus d'utiliser l'eau du réseau et l'arrosage automatique sur ces installations.

Impasse de la Promenade

Nos agents des espaces verts ont œuvré pour refaire le rond-point de ce secteur.





Nathalie CORBIN
Adjointe à la vie éducative



CONCOURS 2023/2024

« L'ÉGALITÉ DES DROITS ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS »

Félicitations aux enfants et aux équipes éducatives de l'ALSH de Guécélard pour le prix de la chanson sur l'égalité des droits des hommes et des femmes.

Deux réalisations présentées ont reçu un prix :

- Le prix de la Chanson pour la réalisation du site ALSH-Guécélard
- Le prix coup de cœur pour la réalisation du site ALSH-la Suze



Pour visionner les deux réalisations rendez-vous sur : <https://public.joomeo.com/albums/660557beadd8b> ou flasher le QR code !



LE PROTOTYPE 24H PREND FORME

Le prototype va être exposé pendant toute la semaine des 24h dans la FAN ZONE espace « Impact et nous » porte S (côté stade Marie Marvingt). Afin de valoriser l'implication des enfants sur ce projet, ceux qui s'y sont investis iront le mercredi 12 juin dans la journée sur le circuit afin de faire des photos. Il nous semble opportun de choisir le bleu qui nous a par ailleurs été donné, vu que c'est la couleur référence de Guécélard. ■

LE PLEIN D'ACTIVITÉS AUX MERCREDIS-LOISIRS

Préparation de la galette, création de masques de style vénitien, acrogym, atelier maquillage, réalisation d'un bonhomme carnaval en partenariat avec le Secours Populaire et l'association Les Lucioles, loisirs créatifs... Enfants et animateurs Enfants et animateurs ont fait le pleins d'activités ce dernier semestre.



RESTAURANT SCOLAIRE : UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Le service de restauration scolaire de notre commune s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche constante d'amélioration de la qualité des repas servis aux enfants. Cette démarche inclut notamment la mise en application des lois Egalim 1 et 2, visant à garantir une alimentation saine et équilibrée.

Depuis le mois de janvier, le responsable du restaurant scolaire propose une carte renouvelée. L'accent est mis sur la préparation « maison », dans la continuité de l'utilisation de viandes fraîches cuisinées sur place le jour même. Un effort particulier a également été fait pour offrir des options végétariennes préparées « maison », limitant ainsi le recours aux produits industriels. Par ailleurs, tous les fromages blancs et yaourts aromatisés sont désormais fabriqués sur place et servis dans des compotiers en verre afin de réduire l'utilisation de plastique. Dans une optique de respect de l'environnement, les mousses, crèmes desserts et fruits au sirop sont achetés en gros et également servis dans des compotiers.

L'équipe de production reste pleinement engagée dans son objectif d'amélioration continue de la qualité des repas. De nouveaux projets sont déjà envisagés pour la rentrée de septembre, tels que l'introduction de compotes ou de salades de fruits faites « maison », ainsi que le choix de nouvelles viandes labellisées. Il est à souligner que toutes les viandes actuellement servies sont déjà labellisées, garantissant ainsi leur qualité. ■



Le marché de fourniture des denrées alimentaires pour la restauration scolaire sera renouvelé d'ici l'été pour les deux prochaines années. La municipalité envisage d'intégrer davantage de produits locaux labellisés, notamment pour les fruits, les légumes, les produits laitiers, les œufs et la volaille. En conséquence, le marché sera révisé afin de répondre à cette volonté d'encourager les producteurs locaux et de favoriser une alimentation plus responsable et de qualité pour les enfants de la commune. ■

RESTAURANT SCOLAIRE - LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

Le service de restauration continue ses efforts dans la lutte contre le gaspillage alimentaire avec des initiatives fructueuses. Un travail a été réalisé sur les quantités commandées et une meilleure gestion des stocks, sans compromettre la quantité de nourriture servie aux enfants.

- Une réduction du gaspillage de pain a été constatée depuis que les enfants sont autonomes dans ce service. Bravo et merci à eux pour leur contribution.
- Un service de « Rab » du plat chaud et de son accompagnement a été conforté en place lors du second service, permettant de limiter le gaspillage.
- Les épiluchures et les restes non ré-utilisables sont valorisés dans un composteur.
- Les plats non consommés sont revalorisés et retravaillés pour être utilisés dans d'autres préparations dans le respect des règles d'hygiène en vigueur.

Toutes ces initiatives ont permis de réduire le gaspillage alimentaire de 40% en 2020 à 27% en 2023.

La situation financière



Thierry PANETIER
Adjoint administration
générale Personnel
et finances.

La dette : 1 596 080€

- Largement **inférieure à nos recettes** réelles annuelles (**68,8%**).
- Elle ne cesse de baisser depuis 2020, date du dernier emprunt effectué pour financer les travaux de l'école René Cassin. Elle était alors équivalente à 100% de nos ressources
- Egalement **inférieure aux moyennes** départementale, régionale et nationale
- Gestion raisonnée des emprunts avec comme objectif que **nos annuités de remboursement restent stables**, un nouvel emprunt n'étant souscrit que lorsqu'une dette précédente s'éteint.



Voilà une grande question ! Certains vous diront qu'elle est n... de fausses informations basées s... ou indicateurs formels peut-on... quelques-uns, présentés de ma...

La capacité de désendettement : 4,5 ans

- C'est le nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette si la commune y consacrait l'intégralité de ses résultats bénéficiaires annuels
- **L'endettement de la collectivité est considéré comme maîtrisé** car compris entre 3 et 6 ans.
- Le seuil critique se situe autour de 9 ans, avec une surveillance particulière de la trésorerie et de la Préfecture
- Lorsqu'il est compris entre 11 et 15 ans, c'est une mise sous tutelle probable de la commune par l'Etat



En résumé, bien des commun... **disposant des seules ressources aux impôts et aux dotations** situation financière comme la

- De dégager tous les ans un r...
- De pouvoir assurer le fonctio...
- proximité avec le personnel r...
- D'investir de manière **raisonn** conformes aux souhaits de n...
- De pouvoir absorber les **cho**

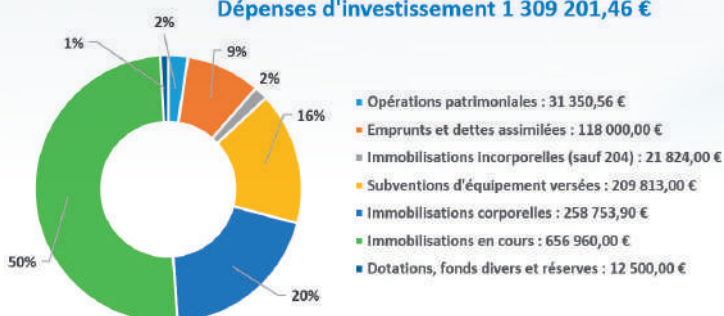
Cependant, au regard des limit... nous devons rester **vigilants** tant pour notre fonctionnement l'inverse des belles promesses, **sera pas transposable** dans no...

La Capacité d'Auto Financ

- C'est le résultat net qui va dire
- Elle se situe dans la **moyenne**
- Elle nous permet de **continue** financières conjoncturelles qu

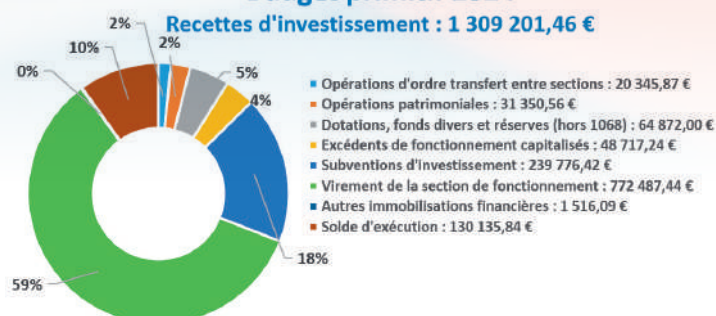
Budget primitif 2024

Dépenses d'investissement 1 309 201,46 €



Budget primitif 2024

Recettes d'investissement : 1 309 201,46 €



Le budget de notre commune

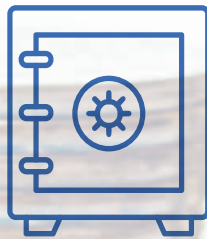
mauvaise, car il est facile de colporter sur du vent. Alors, sur quels éléments fonder sa propre opinion ? En voici une manière succincte



Le fonds de roulement : 2 451 410€

- Il couvre le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses tout au long de l'année. Il renforce considérablement notre capacité à **faire face aux charges imprévues**
- Alors que la norme prévoit qu'il doit raisonnablement couvrir au moins **40 jours** de dépenses de fonctionnement, Il garantit **458 jours** de ces dépenses et protège ainsi amplement la commune des aléas financiers !

des besoins de notre strate de population, les **financières liées essentiellement à des usages diversés**, aimeraient avoir une maîtrise financière. En effet, elle nous permet :



Les réserves : 1 450 000€

- Elles sont conséquentes et nous autorisent à envisager les investissements futurs avec **sérénité**, certains pouvant alors être réalisés sans emprunt.

un **résultat bénéficiaire** significatif permettant le développement des **services publics** de qualité et de manière nécessaire

investie dans les infrastructures pour le bien-être de nos concitoyens et pour faire face à des **risques financiers imprévisibles**

des dépenses liées à nos ressources financières, nous insistons sur **l'utilisation des fonds publics**, et non pas seulement pour nos investissements. A ce titre, nous sommes convaincus que **tout ce qui peut se faire ailleurs ne doit pas se faire dans notre commune.**



L'avis de la trésorerie.

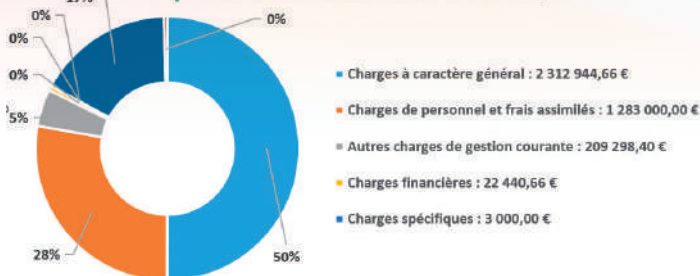
- Toutes les dépenses et recettes sont **contrôlées** par la trésorerie
- **L'avis annuel de la trésorerie** sur les comptes de la commune ainsi que sur sa gestion a toujours été **positif**
- Confirmation cette année encore de la **Conseillère aux Décideurs Locaux** du Service de Gestion Comptable de Sablé

Excédent net : 235 795€

permettent de continuer à alimenter nos réserves et de constituer des réserves des années précédentes pour **investir**, malgré les contraintes budgétaires qui pèsent sur les communes

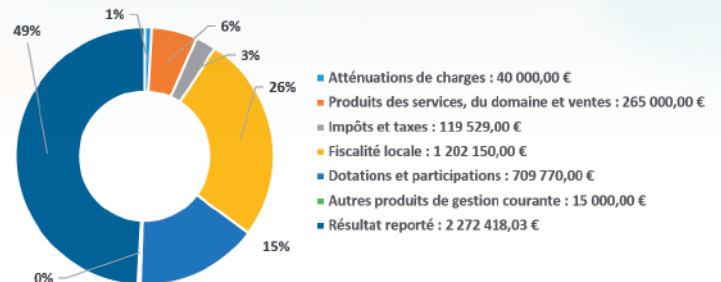
Budget primitif 2024

Dépenses de fonctionnement 4 623 867,03 €



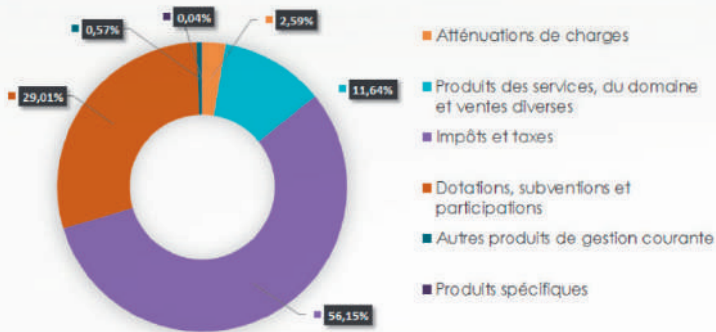
Budget primitif 2024

Recettes de fonctionnement 4 623 867,03 €

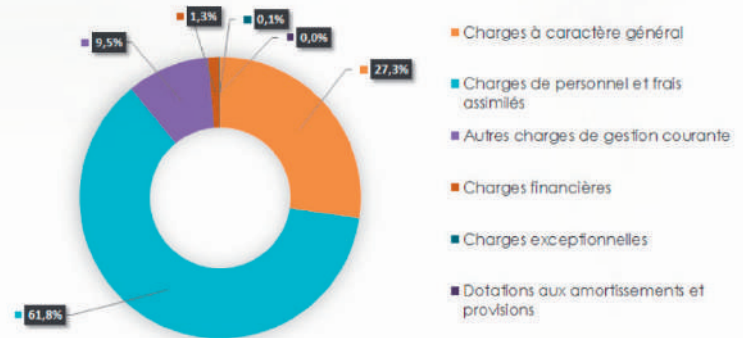


LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Recettes réelles de fonctionnement en 2023



Dépenses réelles de fonctionnement 2023



Les recettes réelles de fonctionnement

Elles s'élèvent à **2 319 307,19 €**, en hausse de 4,7%. Les recettes principales se composent :

- Des impôts et taxes, qui représentent plus de la moitié de nos recettes. Ils augmentent mécaniquement en raison de la hausse nationale de 7,1% des valeurs locatives servant de base au calcul de la taxe foncière et de la taxe d'habitation.
- Des dotations et compensations de l'Etat qui augmentent très peu au regard de la progression du nombre d'habitants de notre commune
- Des produits des services, du domaine et ventes directes, c'est-à-dire :
 - les redevances d'occupation du domaine public
 - les concessions vendues dans le cimetière
 - les redevances et droits des services périscolaires (cantines, accueils périscolaires, mercredis loisirs), le remboursement des charges des services mutualisés (mise à disposition du relais assistantes maternelles, mise à disposition du syndicat mixte Sarthe Est Aval Unifié, Accueil de loisirs sans hébergement communautaire, nettoyage des points d'apport volontaire...)

Les dépenses réelles de fonctionnement

Elles s'élèvent à **1 985 008,64 €**, en hausse de 6,5%. Elles sont particulièrement impactées par :

- La poursuite de l'augmentation des coûts de l'énergie et du carburant, qui s'ajoutent aux augmentations de l'année précédente
- La poursuite de l'augmentation des coûts de l'alimentation et l'augmentation de la part des produits labélisés servis au restaurant scolaire conformément à la loi Egalim
- La reprise de l'enrobé du trottoir devant le bar tabac et le fleuriste
- La réalisation d'un audit énergétique sur la majorité des bâtiments communaux permettant de connaître les travaux à faire pour se conformer aux réglementations énergétiques à venir et statuer sur le devenir des bâtiments
- L'augmentation des charges de personnel liée à :
 - La hausse des effectifs à l'accueil périscolaire, aux mercredis loisirs, nécessitant des renforts de personnel pour respecter les taux d'encadrement en vigueur
 - Un renfort d'équipe au niveau du restaurant scolaire pour améliorer l'encadrement et l'accompagnement des enfants sur le temps méridien
 - La hausse nationale du SMIC entraînant une revalorisation des grilles de salaire
 - La revalorisation nationale du point d'indice de la fonction publique
 - L'augmentation proportionnelle des charges salariales

Cependant, cette année encore, leur progression a été maîtrisée grâce notamment :

- Pour ce qui concerne les charges de personnel :
 - A la suppression d'un poste au secteur administratif
- Pour ce qui concerne les charges à caractère général :
 - A la baisse de consommation des produits de traitement et de fournitures stockées (engrais, gazon...)
 - A la baisse de consommation de produits d'entretien des locaux
 - A la baisse des locations de matériels
 - A la baisse du coût d'entretien du matériel roulant (tondeuses)
 - A la baisse des coûts d'affranchissement du courrier par le déploiement de la dématérialisation





Les investissements en 2023/2024

L'année 2023 a été principalement consacrée à finaliser d'importants projets, pour certains prévus et travaillés de longue date. **Ceux-ci verront le jour dès cette année 2024** et devraient satisfaire une grande majorité de nos concitoyens et de leurs familles. Il en est ainsi :

- Des **équipements sportifs de proximité**, sur le complexe sportif Chemin du Dauphin.
- Du **parc urbain paysager**, derrière le parking entre la salle des fêtes et l'école René Cassin

Néanmoins, d'autres investissements ont été réalisés en 2023. Il s'agit notamment de :

- La réfection de l'éclairage public Chemin du Dauphin suite à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques : **42 373,08€**
- La mise aux normes de l'accessibilité de l'église (rampe et garde-corps) : **37 997,36 €**
- L'acquisition d'un terrain à proximité de l'école maternelle et la pose d'un mur de séparation pour la future réalisation d'un préau couvert : **18 169,90€**
- L'installation d'un système de vidéo-protection au carrefour de la RD323 sur le feu de circulation : **7 562,52€**
- La création de passages piétons : **6 516,00€**
- La prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement des équipements sportifs de proximité (en cours) : **6 360,00€**
- Le remplacement de mobilier urbain suite à des sinistres (barrières et poteau) : **5 778,05€**
- La mise en conformité incendie du gymnase (baie entre le bureau et la salle de sport + changement des blocs-portes) : **3 208,21€**
- L'acquisition d'un conteneur maritime pour stocker du matériel nécessaire aux manifestations sur le terrain Route des Galopières : **2 544,00€**
- L'acquisition de matériels informatiques pour l'école : **2 413,92€**
- L'achat de panneaux de voiries divers : **2 133,15€**
- L'achat d'un défibrillateur pour le groupe scolaire : **1 852,26€**

C'est avec satisfaction que nous avons pu dégager cette année encore un **résultat bénéficiaire de 235 794,90€**. Ce bon résultat justifie les efforts consentis par les agents, les élus, les associations et clubs sportifs, l'école ainsi que les habitants de notre commune. Vos élus font en sorte de **maîtriser les charges** de fonctionnement pour **permettre les investissements actuels et futurs**. C'est bien dans une dynamique **collective** que l'on peut traverser les épreuves d'aujourd'hui pour construire le cadre de **notre avenir commun**. Ensemble on va plus loin... ■



Didier GIRARDOT
Adjoint aux animations
communales



La fête de la musique organisée par la commune de Guécélard aura lieu cette année le samedi 22 juin.

Deux intervenants ont d'ores et déjà validé leur participation à l'heure où cet article est rédigé : Fabulous K et Next to the Fridge. Gageons qu'un troisième groupe ou artiste nous aura sollicité d'ici à fin juin pour compléter notre programmation.

Les horaires définitifs de la soirée seront communiqués en temps utile

Une nouvelle fera plaisir à une grande majorité d'entre vous : 2024 verra le retour du feu d'artifice pour clôturer cette belle fête populaire.



Les "Vagabondes"

Tressage végétal en osier par l'artiste Myriam Roux

Myriam Roux est artiste plasticienne. Sa passion pour la vannerie et le tressage végétal contemporain a débuté il y a une trentaine d'années. Au fil des graines, des plantes, elle joue avec la nature, les compositions et les couleurs. Avec sensibilité, elle expose son regard sur les graines, les « vraies », récoltées, assemblées et magnifiées.

Dans le cadre de sa **résidence de création et de son exposition au Centre d'art de l'île MoulinSart**, elle nous invite à porter un regard sur ses différents tableaux et sculptures en osier, jonc, potimarron, bouleau, etc, qui constituent ses « **Graines de vie et pollens** ».

Sur l'île MoulinSart, elle a conçu l'installation grandeur nature « **Aura seminalis** », sept dômes monumentaux en osier et bambou inspirés des pollens de blés et sarrasin. Ils ont été réalisés lors d'un chantier participatif avec les habitants du territoire et en collaboration avec une association à vocation environnementale, le Centre d'Animation Nature et Balade basé à Mézeray, durant deux semaines en février et mars 2024.

Engagée dans une démarche d'implication citoyenne, la Communauté de communes du Val de Sarthe a

souhaité proposer à l'artiste d'imaginer un parcours d'œuvres au plus près des habitants, dans quatre Communes du territoire. C'est ainsi que sont nées ses « **Vagabondes** », quatre rideaux végétaux tressés par l'artiste, et suspendus aux arbres de Souigné-Flacé, Guécélard, Mézeray et Spay.

Les « **vagabondes** », joli nom donné à ces minuscules grains de poussières mobiles que sont les pollens, se propagent, s'ancrent dans le sol et participent à une nouvelle naissance qui reproduira le même processus... Pollens et graines assurent ainsi un éternel recommencement. Sur cette œuvre, les vagabondes sont représentées par des anneaux d'osier. A l'intérieur du rideau, l'un des anneaux évoque le pollen de l'arbre sur lequel le rideau est accroché, ici le cèdre de l'Atlas de Guécélard

*Découvrez l'univers poétique et sensible de Myriam Roux à travers l'exposition « Graines de vie et pollens » au Centre d'art - île MoulinSart à Fillé-sur-Sarthe du 21 avril au 9 juin 2024 (rue du canal, en entrée libre du mercredi au samedi de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h). ■



Championnat

Le championnat arrive à son terme, et satisfaction de nos équipes en général, des ados aux seniors, les jeunes sont sérieux aux entraînements ce qui se ressent au classement dans le championnat.

Gros suspense avec l'équipe première qui caracole en haut de tableau mais avec très peu d'écart avec les suivants au niveau des points. Verdict le 19 mai, fin du championnat en espérant une bonne surprise, voir la montée en R3.

Très beau parcours également de notre équipe B en haut de tableau dans sa poule respective, et félicitations à nos U18 féminines également 2^{ème} dans leur poule.

Bon comportement de notre école de foot lors de plateaux et tournois, et compétition.

Aussi, nous tenons à remercier chaleureusement nos partenaires pour leur précieuse aide tout au long de la saison, sans eux le club ne serait pas ce qu'il est.

Sur la photo le nouveau jeu de maillots de l'équipe A, remis par l'un de nos partenaires le 7 avril.

Stage de février

Nos U7, U9, U11, U13, et U15 avec une douzaine d'éducateurs se sont fait plaisir sur le stade municipal, avec au programme : Conduite de balle, jonglage, course de vitesse et bien sûr des matches en forme de tournoi. Également une formation dans le cadre du PEF (Programme Educatif Fédéral) consistant à inculquer aux jeunes licenciés les valeurs du football : respect, plaisir, engagement, tolérance et solidarité.

Un goûter était servi en fin d'après-midi, merci aux bénévoles d'avoir assuré les repas du midi.



Réfection au stade

Merci à tous les bénévoles, dirigeants, joueurs, parents, supporters, partenaires, service technique pour l'amélioration du Club House, et pour l'entretien sur le stade (Karcher sur le pourtour du terrain, passage de la fibre).

Arbitrage

Etre Arbitre, Pourquoi pas moi ? Que dois-je faire ? Renseignement pôle arbitrage :
Jacky Lecomte : E.mail : jackylecomte@orange.fr

Animations

• Loto en ligne et en visio sur ZOOM

Infos et inscriptions sur la page Facebook : Jean-Marie animations.

• Date prévue pour l'USG année 2024 :

14 juin - 12 juillet - 06 septembre - 11 novembre - 04 décembre

Pour tous renseignements complémentaires :

Jean-Marie Tél 06 70 47 84 90

• Tournoi football GUÉCÉCUP :

08 ET 09 JUIN 2024

Contact : Secrétariat : 02 43 87 91 01
E-mail : usguecelard.foot@wanadoo.fr
Site internet : usguecelard.fr

GUÉCÉLARD BASKET-BALL CLUB



Résultats

La saison 2023-2024 touche à sa fin en termes de championnat.

Un grand bravo à notre équipe Seniors Gars qui a validé sa montée en Pré-région.

Nos 2 équipes seniors filles se maintiennent dans leur catégorie respective soit Pré-région et D2.

Une belle 2^{ème} place pour notre équipe U18 filles Région. Reste encore pour cette équipe à se qualifier en finale de la Coupe Sarthe.

Un beau parcours pour notre équipe U17 Gars D3 qui termine 2^{ème} de leur championnat.

Après une saison difficile, notre équipe U15 filles Région nous a régalé avec une belle victoire pour le dernier match à domicile.

Une belle 2^{ème} phase pour notre équipe U13 Gars D3 qui sont pour le moment 1^{er}, mais il reste encore un match à jouer.

Très belle progression de nos 3 équipes U11 Gars et de nos 2 équipes U11 Filles. Nous sommes fiers de nos mini-basketteurs.

Ecole minibasket

Dernier rendez-vous pour nos mini-basketteurs le samedi 1er juin 2024 au stade Marie Marvingt pour clôturer l'année à la Maxi Fête du basket organisée par le comité.

Soirée du Club

La soirée du club aura lieu le samedi 25 mai 2024.

On vous y attend nombreux. Vous êtes tous les bienvenus(e)s.

Portes ouvertes

Le GBBC ouvre ses portes sur toutes les séances du mois de juin et du mois de septembre.

N'hésitez pas à franchir les portes du gymnase pour des séances d'essai.

Sponsors

Le club est activement à la recherche de sponsors pour contribuer à ses frais de fonctionnement (déplacements, arbitrage, équipements...) Nous proposons différentes formules de partenariat. Que vous soyez chef d'entreprise ou particulier, n'hésitez pas à nous contacter. Vous pourrez déduire votre don à hauteur de 66% sur vos impôts.

Bénévoles, entraîneurs et arbitres

Si vous souhaitez vous investir en tant que bénévoles, entraîneurs ou arbitres, n'hésitez pas à venir nous rejoindre et/ ou à nous contacter aux numéros de téléphone ci-dessous.

Nous avons toujours besoin d'aide pour assurer la pérennité du club.

Contact :

Sandrine Bouchenoire (Présidente et Responsable Mini-basket) : 06.72.35.66.28
Dominique Dubois (Secrétaire et responsable du pôle sportif) : 06.29.52.20.39



RANDONNÉE PÉDESTRE

Ravitaillage à Château Gaillard



Une des équipes de baliseurs

L'ASSOCIATION DE RANDONNÉES PÉDESTRES DE GUÉCÉLARD ET LA RAND'OMELETTE 2024

Dimanche 17 Mars, 548 randonneurs pédestres se sont donnés rendez-vous pour la 15^{ème} édition de la Rand'Omelette organisée en partenariat avec le Comité des Fêtes.

Avec une météo mitigée une partie de la semaine précédente et une pluie fine le matin, un groupe de bénévoles de l'association a œuvré à la préparation de cette manifestation. Tous ont bien été occupés par la mise en place des balisages, des inscriptions ainsi que pour l'installation du ravitaillage sans oublier la préparation des sandwiches aux rillettes.

Le jour « J » à partir de 9h00 fut pour des collègues d'associations de randonneurs et également pour des familles l'occasion de découvrir nos 2 parcours de 8 et 14 km, et pour d'autres celle de revenir

avec plaisir. Lors de ces parcours en partie dans les sous-bois environnants, un ravitaillage était proposé près de château Gaillard.

Après avoir démonté et rangé les équipements, les 27 bénévoles de cette matinée se sont retrouvés pour un apéritif convivial puis ensuite rejoindre les 425 inscrits pour la traditionnelle omelette frites.

Voici le lien de LMtvSarthe sur notre manifestation : <https://www.youtube.com/watch?v=bGCmcFPBHu8>

Pour nous connaître, venez à notre rencontre lors du forum des associations le Samedi 07 septembre 2024.

Une des équipes de baliseurs

Généralions Mouvement

Lors de la dernière réunion de bureau, Mme Bâ et son équipe ont décidé de programmer le repas dansant le 25 Janvier 2025 avec le même orchestre et le même traiteur.

Le loto du club est également reconduit dans la première quinzaine de Mars 2025.

Activités pour les mois de Mai - Juin - Juillet 2024

- **22 Mai 2024** : Cartes et jeux
- **23 Mai 2024** : Journée de la forme à Parigné le Polin
- **12 Juin 2024** : Cartes et jeux - Inscription et encaissement des plateaux-repas du 26 juin 2024
- **26 Juin 2024** : Cartes et jeux Pétanque Plateaux-repas
- **3 Juillet 2024** : Pique-nique à Mansigné

Reprise des activités 11 Septembre 2024



Dôme by Max.

« DÔME BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL », DE L'IDÉE AU CONCRET !

Les équipes d'ADGESTI CATMANOR à La Chapelle-Saint-Aubin avec l'association DbM, ont pu concrétiser la réalisation d'un « Dôme bien-être ». En lien avec leurs activités, sur plusieurs demi-journées au travail, ils ont pu créer depuis leurs idées jusqu'au concret leur propre « Dôme bien-être ». L'association les félicite pour leur engagement et les remercie pour l'accueil ainsi que pour les différents postes qu'ont pu découvrir des bénéficiaires de DbM. Pour finaliser et rendre l'idée Durable et Renouvelable, nous avons planté ensemble une quinzaine de pieds de coloquinte pour la saison d'estival.

« Atelier Mobile »

L'habillage intérieur de l'atelier prend forme avec sa porte et ses formes atypiques !
Le plateau et le véhicule ont reçu leur aménagement pour son transport en convoi exceptionnel !

Le prochain site d'accueil sur Guécélard est en cours de préparation !

« Saison estivale »

Ateliers Mobiles, Nos talents des deux mains, Lunes d'été, mobiliers, dômes de parc, peinture à la farine et bien d'autres ateliers sont à découvrir tout au long de la saison.

L'association propose le covoiturage jusqu'à 8 personnes depuis la place de l'église, avec notre véhicule dédié pour faciliter l'accès aux activités.



LE SYNDICAT MIXTE SARTHE EST AVAL UNIFIÉ



Le **Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié** est un établissement public qui anime et coordonne la gestion des milieux aquatiques sur 450 km linéaire de cours d'eau.

Son territoire se situe sur 9 bassins versants : la Bujerie, le Fessard, l'Orne Champenoise, le Préau, le Renom, le Rhonne, le Riboux (sur la commune de Malicorne-sur-Sarthe) le Roule-Crottes et la Vézanne.

Suivi des niveaux d'eau en période d'étiage* :

Cette année, le SMSEAU va mettre en place un suivi du niveau d'eau dans les cours d'eau à l'étiage.

Ce suivi aura comme objectifs principaux :

- De mieux connaître les cours d'eau du territoire

- D'adapter les futures actions du Syndicat à l'hydrologie rencontrée
- D'identifier les secteurs à enjeux particuliers (après plusieurs campagnes de suivi sur plusieurs années)

Ce suivi sera réalisé en interne par les Techniciens de rivières du Syndicat d'avril à octobre. Les relevés seront réalisés sur des points de contrôles faciles d'accès. Toutefois, il est possible que vous rencontriez les véhicules du syndicat sur les bords de chemins, entrées de maison ou de champs.

Vous pouvez contacter le secrétariat du syndicat au 02 52 60 09 10 pour plus d'informations.

**Étiage : Période de l'année où les cours d'eau sont au plus bas de leur niveau voir en assec.*

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Félicitations aux heureux parents de :
 DUPUY Lou, née le 25 février 2024
 BUARD Lizéa, née le 29 février 2024

DÉCÈS

Sincères condoléances aux proches de :
 M. MULSON Marcel, décédé le 14 mars 2024

La liste des concessions arrivant à échéance ou échues est consultable aux portes de la mairie, sur le tableau d'affichage à l'entrée du cimetière et sur le site internet de la commune. Les familles ont 2 ans à compter de la date de publication de l'avis pour renouveler ou non la concession.

Merci de prendre rendez-vous avec le service urbanisme au 02 43 47 07 47 pour confirmer le renouvellement ou l'abandon de la concession. Sans retour des familles, la concession sera reprise par la commune au bout des deux ans réglementaires.

TRIBUNE DE LISTE

MAJORITÉ MUNICIPALE

Une gestion rigoureuse pour des défis futurs

Le 9 juin se tiendront les élections européennes. Nous vous encourageons vivement à exercer votre droit de vote. Votre participation est essentielle pour exprimer vos choix et influencer les financements européens, soutenant des projets locaux comme l'acquisition d'un minibus, la rénovation du gymnase et la modernisation de l'éclairage public.

Ce trimestre, le thème de notre bulletin est axé sur le budget, un sujet qui résonne avec les défis que nous devons anticiper. Dans un contexte où l'État procède à des coupes dans ses budgets pour faire face à la dette, les dotations pour nos communes peuvent s'amenuiser. Face à ces réalités, Guécélard doit cependant réaliser des investissements pour répondre aux exigences d'accessibilité, de rénovation énergétique et aux obligations légales diverses. Ces projets assurent le bien-être et l'inclusion de tous nos habitants. En outre, nos investissements en rénovation et rationalisation des bâtiments sont essentiels pour réduire les coûts de fonctionnement à long terme, rendant ainsi notre gestion plus durable et économiquement viable. La rigueur et la prudence dans notre gestion financière sont cruciales pour naviguer dans ce contexte économique fluctuant et réaliser ces investissements.

Nous restons engagés à maintenir cette gestion responsable pour assurer l'avenir et notre développement.

OPPOSITION MUNICIPALE

Des élus à vos côtés

Le vote des budgets est souvent l'occasion de faire un bilan des réalisations passées et également des projets à venir.

Nous, élus UNEPG, avons aussi fait cet exercice. Des soutiens concrets à des Guécélardais en difficultés, de nombreux échanges avec les élus de la majorité municipale visant à challenger les projets votés en conseils municipaux ou encore une réelle implication au niveau communautaire sur les sujets tels que la voirie ou encore l'implication citoyenne.

Lors de l'assemblée générale de notre comité de soutien, nous avons présenté notre projet d'installation sur notre commune d'une maison d'accueil rurale pour personnes âgées (MARPA). C'est une petite structure qui héberge des seniors autonomes ou en légère perte d'autonomie et qui souhaitent rester proches de leur milieu de vie ou de leur famille.

Ce projet a suscité un réel intérêt de la part des personnes présentes, loyer très en deçà d'une maison de retraite et propice au développement de l'économie locale. Nous continuons donc à instruire ce projet en collaboration avec notre comité de soutien et toute personne souhaitant se joindre à nous.

Fidèles à nos engagements, nous sommes à votre écoute, venez échanger avec nous.

A VOS AGENDAS

Jeudi 16 mai

Ludothèque
Salle associative - 16h45 à 18h30
Organisé par Récréàjeux

Mardi 21 mai

Conseil Municipal
En Mairie - 20h30

Samedi 1^{er} juin

Café partage - 10h00
Secteur Mairie-Daubidon-Jarrier

Dimanche 2 juin

Chemin du Dauphin

2 JUIN
GUÉCÉLARD
BRIC À BROCC
INSCRIPTIONS EN LIGNE à tarif avantageux
06 84 13 45 12
RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS
www.guecelardenfetes.com

Samedi et dimanche 9 juin

Guécécup
Organisé par USG Football

Samedi 8 juin

Journée de l'environnement
Organisé par la Mairie

Journée de l'environnement
Samedi 8 juin 2024
Rejoignez les ateliers participatifs gratuits
Guécélard
RENSEIGNEMENTS - CONTACT
Mairie de Guécélard - 2 place du Gué
72230 GUÉCÉLARD
02 43 47 07 42
accueil@guecelard.fr

Dimanche 9 juin

Elections Européennes

ÉLECTIONS EUROPÉENNES
9 JUIN 2024

Jeudi 20 juin

Ludothèque
Salle associative - 16h45 à 18h30
Organisé par Récréàjeux

Samedi 22 juin

Fête de la musique
et feu d'artifice

Samedi 22 juin 2024
Fête de la musique
- Terrain des Galapières -
Guécélard
RENSEIGNEMENTS - CONTACT
Mairie de Guécélard - 2 place du Gué
72230 GUÉCÉLARD
02 43 47 07 42
accueil@guecelard.fr

Samedi 6 juillet

Café partage - 10h00
Secteur Minière, allée du bordage...

Mardi 9 juillet

Conseil Municipal
en Mairie - 20h30

LA BELLE VIRÉE
EN VAL DE SARTHE
APPEL À BÉNÉVOLES !
LES 19, 20 ET 21 JUILLET
Chaque personne est la bienvenue avec ses compétences et SURTOUT sa bonne humeur !
Contact
Communauté de Communes du Val de Sarthe
evs@cc-valdesarthe.fr
Repas pris en charge

Retrouvez toutes nos actualités sur notre page Facebook, le site internet et intramuros



Scannez moi



<https://guecelard.fr>